

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
1er juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CL706

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----  
**ARTICLE 34**

Compléter cet article par un alinéa ainsi rédigé :

« II. – Au 11° du II de l'article L. 5832-2 du code général des collectivités territoriales, les références : « L. 5217-1 à L. 5217-19 » sont remplacées par les références : « L. 5217-1 à L. 5217-21 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.